



# La « Stratégie énergétique départementale », une étude portée par le SICECO

## Une feuille de route pour le SICECO

Le SICECO a confié aux bureaux d'ingénierie Énergies Demain et AEC une étude qui a pour titre « Stratégie énergétique départementale ». Ce travail commence par une déclinaison des objectifs régionaux, qui eux-mêmes sont une transposition des objectifs nationaux, en éléments opérationnels et en actions à mener à l'échelle du territoire. Nicolas Houdant, Directeur d'Énergies Demain, se pose la question de savoir ce qu'est un territoire : c'est l'ensemble constitué par les collectivités présentes au niveau d'un département par exemple. Et la problématique, c'est qu'il y a plusieurs dimensions dans ces grilles ou dans ces strates : celle du gisement, celle du consommateur, et enfin celle de la compétence. Au final, il faut parvenir à une articulation de cet ensemble d'éléments pour proposer au SICECO une feuille de route qui lui permettra d'atteindre ses objectifs.

## Plus qu'une description des futurs possibles, la manière d'atteindre ses objectifs

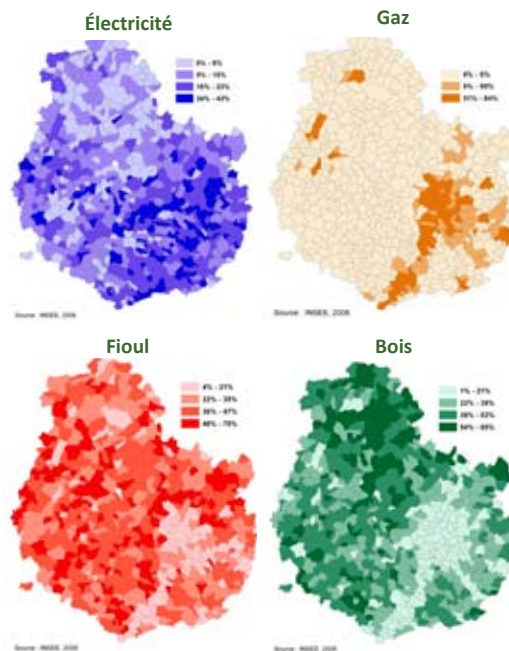
Au niveau de la méthodologie, l'étude fait d'abord un état des lieux de la demande à l'échelle territoriale. Qui consomme quoi, où, pour quoi et quand ? Comment ces besoins vont évoluer ensuite ? Ils seront tirés par la démographie bien sûr, mais aussi par le développement économique de ces territoires. Face à cela, se pose la question du développement économique recherché à l'échelle de ces territoires. Le but est de décrire, à l'horizon 2020, des futurs possibles pour pouvoir les discuter. À l'horizon 2050, ces futurs possibles sont entachés d'un flou important. Mais comme le dit Nicolas Houdant, ce n'est pas tant sur la description du futur que va s'appuyer le SICECO, mais sur la manière d'atteindre des objectifs. On en arrive donc

à une vision prospective de la demande d'énergie dans laquelle on va intégrer à la fois le développement des énergies renouvelables, puis les éléments structurants que sont les réseaux comme le réseau d'électricité ou celui du gaz. En fait le développement des réseaux sera la conséquence ultime des besoins énergétiques et des ressources renouvelables disponibles, que ce soit sous



Nicolas Houdant, Directeur du bureau d'études Énergies Demain

## Exemple de premiers résultats sur les ressources, les atouts et les particularités de la Côte-d'Or : Part de marché des énergies de chauffage en Côte-d'Or



D'après l'étude de ces cartes, on remarque :

- une concentration de la desserte en gaz sur l'est du département
- une disparité importante urbain / rural
- un fort recours aux énergies hors réseau (fioul, bois)

## Les trois phases de l'étude « Stratégie énergétique départementale » :

- Phase 1 (septembre 2012 - février 2013) : caractérisation énergétique des territoires (consommations, productions d'énergie renouvelable et potentiels)
- Phase 2 (février - mai 2013) : scénario de développement territorial des énergies conventionnelles et renouvelables et des économies d'énergies et schémas directeurs par filière et par secteur
- Phase 3 (mai - juillet 2013) : Positionnement stratégique du SICECO et mise en évidence des actions clés à mener par le SICECO avec ses partenaires



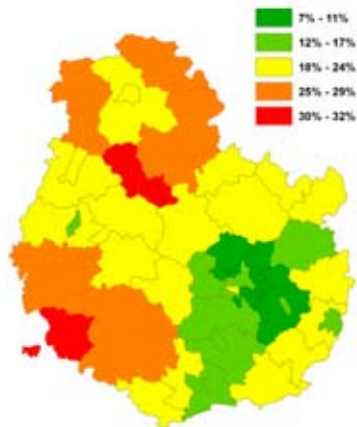
forme de chaleur ou d'électricité. Que l'on fasse du renforcement de réseau ou de l'extension de réseau, la grande nouveauté est que l'on ne sera plus dans une logique descendante. On passe sur un réseau équilibré à l'échelle territoriale, capable

de fonctionner de façon ascendante. Dans ce propos, il devient clair pour tous que les réseaux dits intelligents sont une pièce maîtresse de cette transition énergétique.

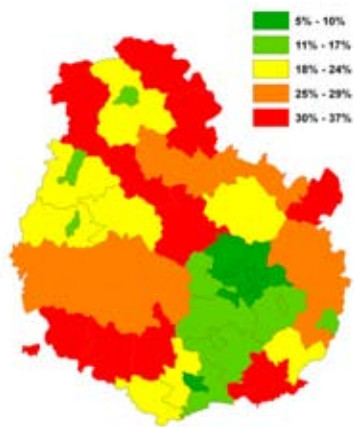
**Exemple de premiers résultats sur les ressources,  
les atouts et les particularité de la Côte-d'Or :**  
**Vulnérabilité des ménages aux fluctuations du prix de l'énergie :**

**Part des ménages dont les dépenses énergétiques représentent plus de :**

**10 % des revenus (logement)**



**15 % des revenus (logement + transport)**



**15 % des revenus (logement + transport)  
avec une hausse des prix de l'énergie de 20 %**

